

## ANNEXE 1

### Rapport moral

Bonjour,  
L'Assemblée Générale annuelle Millésime 2016 est ouverte.

Bonjour et bienvenue à vous tous, élus, adhérents, bénévoles et sympathisants présents à cette réunion annuelle dans cette salle du Savoy généreusement mise à disposition par la municipalité.

Votre présence est le témoignage de l'intérêt que vous portez à notre association, à ses actions et ses projets qui nécessitent de nombreux soutiens. Nous avons également une pensée pour tous ceux qui n'ont pu se joindre à nous pour des raisons de santé ou autres, et en particulier pour M. Perotti-Vale Pierre décédé en septembre 2016.

Cette rencontre annuelle nous permet de faire un rapide retour en arrière sur les événements de 2016. Notre association compte en 2016 : 203 adhérents âgés de 17 à 93 ans, parmi lesquelles 119 sont en situation de handicap.

Chaque semaine, nos quatre salariés assurent l'accueil de 75 personnes, dont :

- 35 personnes au sein de notre atelier informatique. Elles trouvent une réponse qualitative adaptée à leurs besoins. Antoine et Céline les guident - dans la joie et la bonne humeur - sur le chemin de l'apprentissage. Les formations proposées concernent les tablettes tactiles, la synthèse vocale, les téléphones portables, certains logiciels adaptés spécifiques et logiciels de PAO.
- 16 personnes participent aux animations externes, les transports limitant le nombre de participants. Aurore, qui gère au mieux toutes ces sorties, vous propose en moyenne deux sorties chaque semaine.
- 16 personnes participent à nos ateliers permanents dans les locaux de l'association. Ateliers proposés : chant, bricolage, apprentissage du braille, jeux de société..
- Et plusieurs accompagnements individuels afin de faciliter certaines démarches de nos adhérents (aide à la formulation des besoins, prises de RDV, divers dossiers). Ils sont accueillis par Stéphanie et Céline qui veillent à les orienter vers les services appropriés.

A toutes ces actions s'ajoutent nos journées de sensibilisation et d'information au handicap, auprès des entreprises, de l'IFSI, des MFR et des communes. Et depuis mars 2016, nous proposons également des ateliers « découverte » Langue des Signes, braille, et locomotion, aux élèves d'écoles primaires. Cette nouvelle présentation rencontre un véritable succès : les enfants participent avec enthousiasme aux ateliers ; cela nous permet d'aborder de manière pratique et concrète les notions d'accessibilité, de relations humaines et de compensation altérées par le handicap. Les enfants ont une meilleure approche du handicap, car moins d'appréhension et d'idées reçues. A noter que ce sont nos adhérents qui animent ces ateliers, avec le soutien de notre équipe et de nos bénévoles. Merci à Michelle, Alice, Anne, Odile, Jany, Michel, Gilbert et Patrice qui ont assuré 8 sensibilisations tout au long de l'année et ainsi rencontré plus de 340 enfants.

Nous avons également l'honneur de faire partie de plusieurs commissions à Annemasse Agglo, notamment aux commissions transport et mobilité. Mais également au sien des Commissions « Accessibilité » des communes de Ville-la-Grand, d'Annemasse, de Vétraz-Monthoux et dernièrement d'Ambilly.

Des rapports plus détaillées de ces actions vont suivre. Ils seront exposés par les différents responsables de secteur, à savoir :

- Monsieur Marcel Périllon, pour l'accessibilité ;
- Madame Maryline Meynet pour l'animation ;
- Et Monsieur Antoine Rideau pour notre pôle informatique.

Pour mener à bien toutes ces animations, nous fonctionnons au quotidien avec nos quatre salariés qui veillent, avec beaucoup de professionnalisme, à répondre aux demandes et attentes de nos adhérents. Et pour les épauler, nous pouvons compter sur une équipe de bénévoles qui répond toujours « présent ». Sans eux et leur précieux soutien, nous serions dans l'incapacité de proposer toutes ces actions. Au nom du Conseil d'Administration, je voudrais remercier nos salariés et nos bénévoles pour leur engagement et leur dévouement.

Espace-Handicap permet donc à de nombreuses personnes en situation de handicap de trouver un lieu de socialisation tel que voulu par ses fondateurs, et conforme aux demandes de nos financeurs.

Cette année encore, le Conseil Départemental et Annemasse Agglo ont apporté leur soutien à Espace-Handicap qui, au fil des ans et de par sa mission de service public, a acquis des compétences reconnues. Ainsi et afin de permettre à notre association de consacrer son temps à son objet social et de travailler dans une plus grande sérénité, ces deux partenaires ont apporté une aide globale de 162 000€ (cent soixante-deux mille euros) - 81000€ pour le Conseil Départemental et 81 000€ pour Annemasse Agglo - en 2016.

Cette même année, nous avons également sollicité le soutien de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) afin d'aider nos adhérents à « prendre soin » de leur santé. Nous avons ainsi déposé au cours du premier trimestre, un dossier de demande de subvention pour notre action « Bien manger ». Notre dossier a retenu toute leur attention et l'ARS s'est ainsi engagée à soutenir notre action à hauteur de 14 000€ (quatorze mille euros).

Et nous avons enfin eu la joie de recevoir plus de 11 800€ de dons, sans oublier les fonds récoltés lors de notre soirée théâtre du 12 mars dernier à l'Auditorium de Ville-la-Grand. Le bénéfice de cette soirée s'élève à 6 798€.

Ainsi et pour 2016, Espace-Handicap enregistre un solde excédentaire de 2 608€, ce dont nous nous réjouissons. Néanmoins, n'oublions pas qu'au cours de ces cinq dernières années, nous avons enregistré des pertes successives dont le montant s'élève à 66 400€.

Malgré ces bons résultats pour 2016, notre situation financière est encore très fragile et nous continuons, comme vous pouvez le constater, à travailler ardemment pour constituer des dossiers auprès d'organismes privés et publics afin de trouver un financement complémentaire. Sans ces précieux soutiens, nous ne pourrions pas assurer cette stabilité nécessaire et vitale au bon fonctionnement de l'Association.

Avant de conclure, un mot encore à l'attention des personnes qui souhaiteraient offrir un peu de leur disponibilité à notre association :

- Espace-Handicap a besoin de concours divers, généreux et spontanés, pour l'aider à développer ses diverses actions auprès de ses adhérents handicapés physiques et sensoriels.
- Espace-Handicap a besoin de bénévoles.

Si parmi vos connaissances, des personnes désirent nous épauler dans notre tâche, qu'elles nous rejoignent et le meilleur accueil leur sera réservé.

En conclusion de ce bilan d'une année, le Conseil d'Administration d'Espace-Handicap vous remercie de soutenir activement l'association et espère que vous voudrez bien lui renouveler votre confiance en adoptant ce rapport et le budget qui vous sera présenté.

**Le Président,**  
Jean-Yves FEUGIER

## ANNEXE 2

### Rapport d'activités du secteur accessibilité

#### **1. ACCESSIBILITE GRATUITE**

L'accessibilité peut être gratuite, et pour répondre aux élus des collectivités qui font toujours de l'accessibilité un chapitre onéreux, je vais vous montrer, avec ces quelques photos, un échantillon de situation, où ça ne coûte rien, juste un peu de bon sens et d'attention, ce qui semble manquer terriblement...

Dans ce monde toujours plus connecté où les jeunes ingénieurs et techniciens vous proposent un paysage mirifique en deux clics de souris, arrêtons-nous un peu, dans la vraie vie, en oubliant son smartphone...

#### **2. PREAMBULE :**

Cette année, j'avais envie de vous interpeller, une fois encore et les élus plus particulièrement, sur toutes ces malfaçons et non façons d'accessibilité.

J'ai changé d'avis, en effet, j'ai souvent l'occasion de vous en parler lors des commissions communales et intercommunales d'accessibilité, lesquelles d'ailleurs ne servent qu'à ceux qui les instaurent et surtout leur donnent bonne conscience...

Cependant il faut rester positif en toute circonstance, aussi j'aimerais vous faire partager un texte sur l'Accessibilité Positive, et je vais vous en donner quelques lignes, à méditer...

#### **3. L'Accessibilité Positive**

« Les difficultés de la mise en application de la loi de 2005, et l'impossibilité de respecter l'échéance de 2015 pour la mise en accessibilité de la France, ont mis en exergue une sorte de manque de cohérence entre les besoins de l'humain et les propositions architecturales de l'urbain.

L'Accessibilité Positive est une notion transversale qui vise à améliorer la vie de la cité de chaque citoyen qui la constitue, quelles que soient ses capacités physiques et intellectuelles.

L'Activité Positive propose de surpasser les obstacles en revalorisant et en recadrant le débat dans la quotidienneté de l'activité humaine.

L'Accessibilité Positive se construit sur la capacité à appréhender, concevoir et réaliser des environnements, des programmes d'équipements et de services et des produits utilisables par le plus grand nombre afin de participer à l'ensemble de la vie sociale de la manière la plus autonome possible.

Rendre Accessible partout et pour tous, concerne l'être humain dans son intégralité bien au-delà de la limite d'un handicap quelconque. Chacun de nous quel que soit son état, se retrouve à un moment donné, de près ou de loin impliqué dans ce champ d'égalité. Cette implication exige de nous un regard, une approche, une acceptation et un engagement positifs à l'égard du handicap.

L'Accessibilité Positive nous amène à proposer, à étudier, échanger, analyser, valoriser, innover et surtout transmettre, une vision qui ne différencie pas arbitrairement, mais qui promeut une partition citoyenne harmonieuse dans un univers tout simplement accessible à tous et pour tous, sans exclusive.

Plus on valorise l'individu, plus on accentue son accessibilité à tous les actes de la vie ».

Merci pour votre attention.

**Marcel PERILLON,**  
Vice-président en charge du secteur Accessibilité

### **35 ans de l'Association « Espace Handicap »**

Comment tenir cette Assemblée Générale, placée sous le signe des 35 ans de l'Association « Espace-Handicap », sans aborder **le thème de l'accessibilité** ?

Et qui pouvait présenter ce dossier mieux que Marcel Périllon qui œuvre et qui représente « Espace-Handicap » dans ce domaine depuis des années ?

Cependant, l'an dernier, Marcel n'avait pas souhaité prendre la parole sur ce sujet, un peu lassé de le faire seul depuis des années, avec le sentiment de se répéter...

Le hasard a fait que j'avais assisté à la séance d'information que Marcel avait organisée à l'intention du Cabinet Huguet, très présent dans l'agglomération dans la réalisation de ce qui concerne la voirie (ronds-points, trottoirs, passages protégés...).

Au cours de cette séance, j'avais beaucoup apprécié le diaporama que Marcel avait préparé et qui était le reflet de ce qui avait été prévu mais dégradé par un simple manque de bon sens.

Chaque photo illustre le fait qu'une modification apportée par un quelconque intervenant pouvait annihiler tous les bienfaits de l'infrastructure de base.

Le Bureau de l'Association a donc demandé à Marcel de bien vouloir présenter ce diaporama aux adhérents d'Espace-Handicap qui, tout comme moi, seraient conscientes de ce qui se passe réellement sur le terrain lorsque les personnes à mobilité réduite ne sont pas entendues.

Il m'a semblé que Marcel avait décidé de travailler désormais sur ce terrain de la réalisation réelle et non plus seulement au niveau des projets établis par les organismes officiels (Agglo, Mairies, Promoteurs...) au sein des diverses instances où il représente notre Association.

Cette attitude positive, qui ne signifie aucunement l'arrêt de notre implication au sein de toutes les instances décisionnelles, donne plus de valeur à la réalité au regard de la revendication systématique.

Elle offre aussi à chaque adhérent d'être un acteur utile en apportant à Marcel et à l'Association des témoignages concrets (photos, récits, anecdotes...) de nature à alerter les « technocrates » afin de favoriser la prise en compte de la réalité des écueils que doivent affronter les personnes à mobilité réduite.

Merci à Marcel d'avoir bien voulu reprendre le micro pour que son diaporama soit commenté dans l'esprit qu'il souhaite donner à son action sur le terrain.

**Jean-Loup BOZETTO,**  
Trésorier adjoint Espace-Handicap

## ANNEXE 3

### Rapport d'activités du secteur animation

L'animation à Espace-Handicap est avant tout, un temps de rencontre, d'échanges, et de convivialité. Elle est programmée et encadrée par Aurore, notre animatrice, qui a proposé en 2016 un peu plus de deux sorties par semaine, soit plus de 11 activités par mois. Et pour assister à ces 134 sorties annuelles, c'est plus de 7000 kms de routes sillonnées à bord de notre fidèle minibus Jumper. Les suspensions ont un peu souffert, car les routes de Haute-Savoie sont parfois sinueuses, mais ça en valait bien la peine !

A nous les montagnes et toutes les activités sportives : telles les promenades en joëlette, en joëlette à ski, la pétanque, le tandem-ski, l'handivoile à Sciez, le Cimgo, le mini-golf à Amphion, la patinoire à Samoëns...

Mais aussi pour les moins téméraires, des activités de loisirs et de détente, comme le restaurant, des balades au bord de l'eau - comme au Lac de Montriond ou au lac Léman - où nous pouvons nous baigner. Nous profitons du bien-être à Cressy Santé à Genève.

Nos visites ont également été très éclectiques, à savoir : la ferme pédagogique à Marin, le Salon Naturellia à La Roche-sur-Foron, les expositions au Palais Lumière à Evian, à la Fondation Gianadda à Lausanne, au Domaine de Rovorée, à la Châtaignière où nous avons vu l'exposition des Costumes Pays de Savoie, et enfin la visite d'un rucher à Mieussy.

Nous nous sommes également rendus au musée des Papillons et des Insectes, au musée des Cristaux à Chamonix, au Muséum et au salon de l'auto à Genève, au Marché d'animation à Thonon, à la Foire au Bouilli, sans oublier le spectacle cabaret à Gaillard organisé par les aînés (les messieurs étaient fort intéressés).

Nous sortons également en soirée : nous profitons des bords du lac pour faire quelques pique-niques et des parties de pétanque, de bons moments passés ensemble.

Nous avons aussi de grandes manifestations tout au long de l'année, à savoir :

- Notre traditionnel pique-nique au parc des Dronières qui réunit un nombre important d'adhérents, autour d'un barbecue, avec le soleil. Que demander de plus ! Peut-être un chef Barbecue en second, car les 200 saucisses, merguez et côtelettes ont eu raison d'Antoine ! Une petite sieste était plus que nécessaire.
- Notre Assemblée Générale, évènement incontournable et auquel vous êtes toujours aussi nombreux ;
- Le repas de rentrée, qui cette année s'est déroulé au bord du lac Léman, par une journée ensoleillée.
- Et enfin, le repas de Noël qui permet de nous retrouver familles et adhérents, de participer à des jeux et de danser.
- Et comme M. le Président l'a souligné, une grande soirée théâtre au profit d'Espace Handicap a eu lieu le 20 mars 2016 au Villatorium de Ville-la-Grand. Cette soirée fut un réel succès. La pièce était une farce de Théophile Gautier « Le Tricorne enchanté », interprétée par la troupe « AM 'EN SCENE ». Et la compagnie « Les Furieuses » originaire de Thorens, a ouvert cette soirée avec leur spectacle « Et les vaches seront bien gardées ».

Nous ne pourrions pas faire toutes ces sorties si nous n'avions pas une équipe compétente et fidèle de bénévoles :

Merci aux pilotes d'Annemasse Handisport, le CAF d'Annemasse, l'association ADRET 74 et tous leurs fidèles compagnons qui nous proposent depuis de nombreuses années et toujours avec autant d'enthousiasme de belles journées sportives.

Remercions également les personnes qui apportent leur soutien à notre équipe lors des ateliers réguliers :

- Monique qui anime notre atelier « loisirs créatifs et bricolage ». A noter tout le travail accompli par nos bricoleuses qui ont confectionné divers décors pour ce jour. Merci à toutes.
- Micheline, Monique, Josette et Michelle qui apportent leurs conseils culinaires à nos adhérents lors de nos ateliers cuisine dans le cadre de notre action « Bien manger » ;
- Jean-Pierre qui propose de nombreuses distractions aux résidents d'OYC lors de nos après-midi jeux de société ;

et toutes les personnes qui par leur aide, leur sourire, et leur bienveillance, nous sont également d'un soutien très précieux lors de toutes nos autres animations ; je ne vais pas toutes les citer au risque d'en oublier certaines.

PROJETS MIS EN PLACE POUR L'ANNEE 2017 :

M. Philippe MUNIER, président de l'Association ADRET 74, nous a proposé un « handiraid » de 3 jours en joëlette dans la réserve de Sixt fin août 2017.

Ce projet sera un grand moment de partage et de mixité sociale où vont se rencontrer deux mondes d'exclusion, celui du handicap et celui de la prison. Nous partirons à deux joëlettes et une quinzaine d'accompagnants dont 8 porteurs. A partir d'avril, nous allons faire une sortie par mois avec toute l'équipe et faire une nuitée avant août pour s'approprier et s'entraîner. Coté finance, pour Espace-Handicap, il faut prévoir l'hébergement en pension complète de nos deux adhérents et nos accompagnants - MM. Daniel Mainetti et Robert Darbouret - et la location d'un âne pour porter le fauteuil et le matériel, soit environ 1 000 euros. Nous tenons à remercier Le club « Soroptimist - Porte de France » ainsi que l'association des « Décorés du Travail » qui, par leurs soutiens financiers, vont nous permettre de réaliser ce magnifique projet.

Nous poursuivrons notre Action « BIEN MANGER » - action soutenue par l'ARS. Pour cette nouvelle année, nous avons mis en place un partenariat avec les « JARDINS FAMILIAUX » d'Annemasse. Nous venons de réserver une petite parcelle de jardins adaptés (bac suspendu) ce qui permettra à nos adhérents de cultiver les légumes nécessaires à la confection de leurs repas.

De plus, et dans le cadre de leurs projets d'étude, deux groupes de jeunes étudiants ont pris contact avec notre association pour proposer des activités à nos adhérents. Ainsi :

- Trois élèves de terminale de la filière ST2S (Sciences et technologies de la Santé et du Social) du lycée Jeanne d'Arc de Thonon-les-Bains mettent tout en œuvre afin de pouvoir proposer une « journée parapente » courant juin à quatre de nos adhérents ;
- Et trois étudiants au Centre de Formation aux Métiers de la Montagne à Thônes en BTS Gestion et Protection de la Nature ont fait le choix d'organiser une randonnée au plateau des Glières pour trois personnes déficientes visuelles.

Espace-Handicap tient à remercier très chaleureusement ces jeunes gens pour leur grande implication, leur bienveillance et leur engagement auprès de nos adhérents.

Enfin, et afin de récolter les fonds nécessaires à la réalisation de toutes ces animations et toutes ces activités, nous organiserons une grande soirée théâtre le 30 Septembre prochain, dans cette même salle. Merci à la troupe du Pas de l'Echelle qui s'est spontanément présentée à nous et qui vous proposera lors de cette belle soirée une pièce composée de 10 sketches autour de 2 Savoyards qui montent à Paris. RDV est donc pris pour cette date.

Pour conclure, 2016 fut encore une belle année. Et encore de beaux projets et de bons moments à venir et déjà réalisés en 2017, notre 35<sup>ème</sup> année. Je souhaite donc un « bon et heureux anniversaire » à Espace-Handicap, notre Association, votre Association !

Je vous remercie de votre attention.

**Maryline Meynet,**  
Administratrice en charge de l'animation

## ANNEXE 4

### Rapport d'activités de l'atelier informatique

Bonjour à tous,

L'année 2016 fut une excellente année sur le plan de l'accueil des personnes à l'atelier informatique et de leur prise en charge. Nous avons comptabilisé 990 passages. Quand nous parlons de passages, il faut bien comprendre que nous parlons de séances. Le temps moyen d'une séance est de 1h30. Et nous accueillons 10 personnes par jour. Soit une personne de plus par rapport à 2015.

#### **Vous venez donc toujours aussi nombreux mais pourquoi ? Que recherchez-vous ?**

Vous venez au contact de merveilleux et spirituels formateurs qui, je l'assume, sont de véritables puits de savoir au bord desquels il est permis de s'abreuver. A cela, vous ajoutez des locaux spacieux, lumineux, frais (surtout depuis la mise en place de la climatisation), vous obtenez là des conditions de travail et d'accueil parfaites. Chers adhérents, que recherchez-vous, disais-je ? Et bien vous recherchez du bien-être et c'est une chose que vous trouvez à Espace-Handicap. Il est difficile d'imaginer passer du bon temps devant un écran, un clavier, une souris, ces objets froids et austères qui ne répondent à personne qu'à eux-mêmes alors que le soleil brille à l'extérieur. Vous venez à l'Association, parce que vous vous y sentez bien. Mais vous venez aussi pour apprendre et pour travailler. Nous essayons de vulgariser le plus possible l'entrée dans l'apprentissage de l'outil informatique.

#### **Sur quoi travaillez-vous ?**

L'atelier informatique et l'association plus généralement sont des espaces de discussion, d'apprentissage, de découvertes et d'échanges. C'est aussi rencontrer les autres adhérents autour de projets. Et ces projets, nous en avons menés.

D'abord, du côté de la PAO, nous regardons les commandes de clients qui sont encore en 2016 très élevées.

L'atelier a répondu à 31 commandes clients. Le travail à faire est très variés. Nous avons des conceptions d'affiches, de billets de spectacles, de flyers, de cartes de visite, de faire part de mariage, de marquage, de menus de restaurant. Il y a aussi la conception d'un magazine, les mises à jour d'un site. Et votre participation à ces différentes commandes est constante. Sans oublier les supports de communication en interne qui annoncent tous nos grands événements (concert de soutien, pièce de théâtre, assemblée générale, barbecue et autres).

Je vous propose de jeter un petit coup d'œil à la lettre d'informations que nous allons lancer et qui sera diffusée 1 fois par mois. Cette lettre est entièrement réalisée par les adhérents et comportera des rubriques qui vous permettront de mieux vous connaître.

1. Nous avons créé un nouveau flyer de communication annoncé l'année dernière que vous pouvez voir sur l'écran.
2. Nous avons également entamé la conception d'un livret de recette en lien avec les ateliers nutrition lancés en 2016 avec l'aide d'une diététicienne et en partenariat avec l'ARS.

Vous travaillez en bureautique et sur internet. Vous êtes concentrés et attentifs aux cours donnés par Céline, qui sans relâche, s'obstine à vous apprendre le copier-coller. Alors même que vous n'avez pas encore réussi à allumer l'unité centrale.

Vous travaillez également sur tablettes. Elles continuent de créer de l'envie et de l'intérêt. Il y a 4 nouveaux adhérents malvoyants qui ont commencé leur apprentissage sur tablette en 2016. Cet outil a de formidables paramètres d'accessibilité. La technologie est très intéressante parce qu'elle a permis de vous reconnecter aux autres, de reconstruire des ponts que le handicap avait détruits. Souvent fustigé à juste titre d'ailleurs pour la barrière et l'isolement qu'elle génère entre les personnes, on remarque que la technologie est aussi capable de créer du lien. Et là précisément, nous avons pu constituer un groupe de 12 adhérents déficients visuels autour de l'apprentissage de la tablette. Le groupe se retrouve au sein de nos locaux afin d'échanger sur leurs difficultés mais aussi de trouver des solutions. Un projet de recueil d'anecdotes sur leur vie quotidienne est en cours de réalisation et sera présenté lors de l'assemblée générale de 2018.

Pour finir, je rappelle que le site internet de l'Association a fait peau neuve en 2016. Je vous invite à aller le redécouvrir.

Comme vous pouvez l'entendre, l'atelier informatique d'Espace-Handicap se porte bien, continue d'accueillir du monde. Malgré l'activité assez intense liée aux commandes de clients extérieures, soyez

assurés que notre priorité, c'est vous, les adhérents. La patience de Céline ainsi que la mienne sont restées étonnamment solides et je peux dire fièrement que vous nous avez aidé à passer un cap dans notre élévation bouddhiste. Nous sommes au niveau 6 du zen et plus rien ne peut nous atteindre. Nous avons bien évidemment en tête des projets pour l'avenir et allons continuer à vous donner envie de venir vous rencontrer et participer à la vie de votre association.

Merci à tous.

**Antoine RIDEAU,**  
Responsable informatique

## ANNEXE 5

**Compte administratif 2016**

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>60 - ACHATS</b>		<b>75 - RESSOURCES PROPRES</b>	
Electricité	261 €	Cotisations	5 075 €
Fournitures et petit équipement	124 €	Participations activités	8 865 €
Fournitures administratives / Informatique / Site	1 188 €	Produits financiers	1 341 €
		<b>70 - VENTES / PRESTATIONS DE SERVICES</b>	
<b>61 - SERVICES EXTÉRIEURS</b>		Prestation sur formation	150 €
Location mobilière	24 755 €	PAO	3 347 €
Locations standard téléphonique	597 €	Participations atelier	1 030 €
Location et maintenance photocopieuse	3 966 €	Prêt véhicules	2 000 €
Assurances	4 250 €	Sensibilisation	200 €
Documentation générale / technique	79 €		
		<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>		Annemasse Agglo Voirons	81 000 €
Personnel extérieur	300 €	Conseil Départemental	81 000 €
Frais formation	338 €	Subvention Culture & Handicap	3 100 €
Honoraires	5 250 €	Subvention Région - ARS	8 697 €
Publications	260 €		
Animation	14 703 €	<b>AUTRES RECETTES</b>	
Transports et déplacements / Ent. Véhicule	4 215 €	Dons	11 817 €
Réceptions Association	139 €	Spectacle de bienveillance	7 558 €
Affranchissements/ Télécom	3 416 €	Produit exceptionnels	1 503 €
Cotisations diverses	705 €		
Services bancaires	353 €		
Dépenses spectacle de bienveillance	746 €		
<b>63 - IMPOTS ET TAXES</b>			
Formation Continue	760 €		
Charges fiscales sur CP	1 €		
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>			
Rémunération personnel+Charges sociales	136 954 €		
Médecine du Travail	384 €		
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>			
Perte sur créance	1 €		
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Opération de gestion	1 500 €		
<b>68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</b>			
Dotations aux amortissements	8 831 €		
<b>TOTAL</b>	<b>214 075 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>216 683 €</b>
		<b>SOLDE CREDITEUR = Excédent</b>	<b>2 608 €</b>